

# PIAS SIS Année : 2022

(Partage d'informations accident en service rédigé par un SIS sur la base de son analyse interne)<sup>1</sup>

## Accident lors d'un trajet opérationnel

**Mots clefs :** CCGC – sortie de route – perte de contrôle – vigilance du conducteur

### Rappel sommaire des faits

**Date de l'accident :** juillet 2022

**Heure :** 16h30

**- Contexte :**

Accident survenu : de jour

Météo : temps sec et ensoleillé

**- Circonstances :**

Intervention FDF – renfort en eau

### Résumé des faits :

Sur demande du COS, un CCGC est engagé sur feu de végétation par le CTA / CODIS. Dès le départ, le chef d'agrès et le conducteur attachent leur ceinture de sécurité. L'équipier, placé au centre du véhicule, n'y parvient pas, l'enrouleur étant coincé sous le siège. L'intervention consistant en un renfort en eau sans caractère d'urgence important, le chef d'agrès demande le respect du code de la route et une conduite souple. Après quelques minutes de trajet, et alors que le CCGC circule à environ 50 km / h sur une route départementale connue, sans aucune gêne à la conduite ni obstacle, la roue avant droite du véhicule vient mordre l'accotement. Malgré une tentative du conducteur pour ramener l'engin sur la route, ce dernier glisse le long de la barrière de sécurité et percute une buse béton située 49 m après le point de sortie de route. Le CCGC bascule alors côté droit dans le ravin en tordant la glissière de sécurité. La tonne polyester éclate et l'engin effectue 3 tonneaux avant de s'arrêter contre 2 arbres situés 20 m en contrebas. Le chef d'agrès et le conducteur parviendront à s'extraire d'eux-mêmes. L'extraction de l'équipier nécessitera l'intervention des équipes spécialisées du GRIMP.

## Illustrations



Enrouleur coincé sous le siège, côté droit



## Conséquences

### Bilan humain

Interne au service : 3 sapeurs-pompiers blessés : <ul style="list-style-type: none"><li>- L'équipier souffre de fractures des vertèbres cervicales. Intervention chirurgicale. Arrêt de travail de 6 mois.</li><li>- Le conducteur souffre de douleurs cervicales résiduelles. 1 semaine d'arrêt de travail initial.</li><li>- Le chef d'agrès souffre de douleurs cervicales et d'acouphènes résiduels. Il reste fortement impacté psychologiquement.</li></ul>	Extérieur au service : Néant.
---	----------------------------------

### Bilan matériel

Interne au service : CCGC HS (valeur d'achat = 184 000 €). Frais de grutage de l'engin = 12 000 €.	Extérieur au service : Glissière de sécurité HS – réparation = 8 346 €.
--	--

### Analyse

Fait(s) générateur(s) le(s) plus probable(s) :  
L'origine de cet accident est l'écart de trajectoire du CCGC. L'attention du conducteur semble avoir été distraite par l'étude de la zone d'intervention par le chef d'agrès et l'équipier.

Facteurs	Aggravants ou défavorables	Atténuants ou favorables
Humains	Brève distraction du conducteur. Équipier non attaché.	Chef d'agrès et conducteur attachés. Conducteur disposant de l'aptitude PL et conducteur PL de métier.
Organisationnels		Consigne de conduite souple du chef d'agrès.
Techniques	Ceinture de sécurité centrale inaccessible.	CCGC en totale conformité technique. Rupture immédiate de la tonne polyester lors du basculement.
Environnementaux		Aucune gêne ni aucun obstacle à la conduite.

### Réaction(s) immédiate(s)

Prise en charge physique et psychologique des victimes. Contrôle des ceintures de sécurité des 2 autres CCGC du SIS (confirmées fonctionnelles). Diffusion départementale d'une fiche de rappel des consignes de sécurité au volant.
--

### Mesures de prévention

<ol style="list-style-type: none"><li>1. Lors des formations à la conduite, rappeler la nécessaire vigilance permanente des conducteurs.</li><li>2. Rappeler la nécessité d'attacher sa ceinture de sécurité dès que l'engin en est équipé.</li><li>3. Intégrer le contrôle des ceintures de sécurité à l'inventaire des engins.</li><li>4. Conduire une réflexion concernant l'intérêt d'armer les CCGC à 3 sapeurs-pompiers.</li></ol>
--